



CP-2019-2020 : 5 novembre 2019

Date d'adoption : 3 décembre 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 5 NOVEMBRE 2019, À LA SALLE CHANOINE-BEAUDET DU CENTRE DE SERVICES DE SAINT-PASCAL, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Dany Dupuis	Représentant	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Annie Lévesque	Substitut	Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou
Mélanie Tardif	Représentante	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Isabelle Caillouette	Représentante	Roy et Joly
Jovette Levasseur Rousseau	Représentante	Internationale Saint-François-Xavier
Claude Beaulieu	Représentant et Représentant	La Croisée I et II CCSEHDAA
Diane Gagnon	Représentante	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Mélissa Bossé	Représentante	Monseigneur-Boucher, Saint-Louis (Kamouraska) et Saint-Bruno
Geneviève Lévesque	Substitut	Monseigneur-Boucher, Saint-Louis (Kamouraska) et Saint-Bruno
Émilie Laurendeau	Représentante	Sacré-Cœur
Magali Émond, présidente	Représentante et Représentante	de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante polyvalente La Pocatière
Rachel Rioux	Représentante	des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
Marie-Lyne Cayouette	Représentante	secondaire de Rivière-du-Loup
Maryse Pelletier	Représentante	secondaire Chanoine-Beaudet
Chantal Landry	Substitut	secondaire Chanoine-Beaudet

Étaient également présents :

Hélodie Dionne, secrétaire d'assemblée
Sonia Julien, invitée
Edith Samson, invitée

Étaient absents :

Conseil d'établissement des écoles : Vents-et-Marées et Desbiens
Lanouette
Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais

Étaient sans représentation :

Conseil d'établissement des écoles : Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 35)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 5 NOVEMBRE 2019

CP-2019-11-1124

IL EST PROPOSÉ par Danny Dupuis et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 5 novembre 2019
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} octobre 2019 (report)
- 1.4 Suivi au procès-verbal

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

- 2.1 Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles
- 2.2 Règles et critères d'inscription des élèves dans les écoles : information
- 2.3 Calendrier scolaire 2020-2021

3. DOSSIERS DE DÉCISION

- 3.1 Orientations « 1^{re} Soirée reconnaissance des parents bénévoles »
- 3.2 Plan d'action 2019-2020
- 3.3 Plan de communication 2019-2020
- 3.4 Programme de bourses « Une école dynamique, des parents engagés 2019-2020 »
- 3.5 Approbation des Règles de régie interne
- 3.6 Projet de loi n° 40

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Liste des membres à jour – comité de parents 2019-2020
- 4.2 Procédure lors de tempêtes
- 4.3 Convention collective des enseignants – information

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Mot de la présidente et correspondance
- 5.2 Rapport des représentants
 - a) Trésorière
 - b) Commissaire-parent
 - c) Délégué FCPQ
 - d) Comité consultatif des services aux élèves HDAA
 - e) Comité consultatif du transport
 - f) Agent de communications

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET PROCHAINE RENCONTRE

Le mardi 3 décembre 2019, à 18 h 30, à La Pocatière

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1^{ER} OCTOBRE 2019

Ce sujet est reporté en décembre 2019.

1.4 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun.

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

2.1 DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS PAR LES ÉCOLES

Madame Sonia Julien, directrice des Services éducatifs jeunes, dépose et présente le projet de *Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles* de la commission scolaire.

CP-2019-11-1125

CONSIDÉRANT la présentation faite par la directrice des Services éducatifs jeunes;

CONSIDÉRANT les modifications proposées, dont la mention « applicable à compter de » et l'ajout d'une conseillère en mesure et évaluation aux services offerts;

IL EST PROPOSÉ par Jovette Levasseur Rousseau et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le comité de parents donne un avis favorable au projet de *Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles* présenté.

SUIVI : Transmettre la résolution aux Services éducatifs jeunes.

2.2 RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES : INFORMATION

Madame Sonia Julien, directrice des Services éducatifs jeunes, explique que le document *Règles et critères d'inscription dans les écoles* est actuellement en révision. Le projet sera transmis la semaine prochaine et une présentation sera faite en décembre.

2.3 CALENDRIER SCOLAIRE 2020-2021

Madame Sonia Julien, directrice des Services éducatifs jeunes, dépose et présente le projet de calendrier scolaire 2020-2021 pour le préscolaire, le primaire et le secondaire et répond aux questions des membres.

CP-2019-11-1126

CONSIDÉRANT la présentation faite par madame Sonia Julien, directrice des Services éducatifs jeunes, du projet de calendrier scolaire 2020-2021 pour le préscolaire, le primaire et le secondaire;

CONSIDÉRANT QUE ce projet répond aux attentes des parents;

IL EST PROPOSÉ par Claude Beaulieu et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le comité de parents soit en accord avec le projet de calendrier scolaire 2020-2021, tel que déposé.

SUIVI: Transmettre la résolution aux Services éducatifs jeunes.

3. DOSSIERS DE DÉCISION

3.1 ORIENTATIONS « 1^{RE} SOIRÉE RECONNAISSANCE DES PARENTS BÉNÉVOLES »

La présidente informe les membres que l'exécutif du comité de parents s'est rencontré le 15 octobre dernier pour établir les modalités en lien avec la 1^{re} soirée reconnaissance des parents bénévoles.

Les billets pour le spectacle ont été achetés et une salle à l'Hôtel Universel a été réservée pour le repas qui sera offert.

La présidente mentionne qu'il serait important qu'une majorité de membres du comité de parents soit présente pour l'accueil des personnes. Il n'est pas nécessaire que les membres soient présents pour la conférence.

Les documents d'explication seront transmis prochainement aux directions d'établissement par la direction générale.

3.2 PLAN D'ACTION 2019-2020

CP-2019-11-1127

La présidente présente le projet de plan d'action 2019-2020 du comité de parents.

IL EST PROPOSÉ par Maryse Pelletier et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le plan d'action 2019-2020 du comité de parents soit approuvé tel que déposé.

3.3 PLAN DE COMMUNICATIONS 2019-2020

CP-2019-11-1128

La présidente présente le projet de plan de communication 2019-2020 du comité de parents.

IL EST PROPOSÉ par Jovette Levasseur Rousseau et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le plan de communication 2019-2020 du comité de parents soit approuvé tel que déposé.

3.4 PROGRAMME DE BOURSES « UNE ÉCOLE DYNAMIQUE, DES PARENTS ENGAGÉS 2019-2020 »

CP-2019-11-1129

La présidente présente le projet de *Programme de bourses « Une école dynamique, des parents engagés 2019-2020 »* du comité de parents. Elle explique le but et le fonctionnement de celui-ci.

CONSIDÉRANT la présentation faite;

CONSIDÉRANT l'absence de modification par rapport à celui de 2018-2019;

IL EST PROPOSÉ par Diane Gagnon et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet de *Programme de bourses « Une école dynamique, des parents engagés 2019-2020 »* soit approuvé tel que déposé.

SUIVI : Transmettre aux directions d'école.

3.5 APPROBATION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE

CP-2019-11-1130

Madame Magali Émond explique les modifications qui ont été apportées aux Règles de régie interne.

Après échanges, **IL EST PROPOSÉ** par Marie-Lyne Cayouette et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE les Règles de régie interne soient adoptées selon les modifications proposées.

3.6 PROJET DE LOI N° 40

Madame Edith Samson, présidente de la commission scolaire, présente et explique les principales modifications qui seront apportées à la *Loi sur l'instruction publique* lors de l'adoption du Projet de loi n° 40 : *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*.

CP-2019-11-1131

CONSIDÉRANT les enjeux de démocratie scolaire découlant du dépôt par le gouvernement du Québec, le mardi 1^{er} octobre 2019, du projet de loi n° 40, intitulé *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire*;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du comité de parents de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup estiment ne pas avoir été consultés adéquatement par le ministre, et ce, dans des délais raisonnables;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du comité de parents de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup sont en désaccord avec la façon de procéder;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du comité de parents de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup estiment que l'ensemble de la population est désinformé face aux réels changements qu'impliquerait la mise en place du projet de loi n° 40, tel qu'il est élaboré, et des coûts qui y seraient reliés;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du comité de parents de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup doutent de la pertinence de procéder à de tels changements en milieu d'année scolaire;

CONSIDÉRANT que les représentants du comité de parents de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup sont d’avis que la tenue des élections scolaires jumelées aux élections municipales pourrait amener une plus grande participation des électeurs et une diminution des coûts engendrés;

IL EST PROPOSÉ par Magali Emond et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents de la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup se positionne ainsi face au projet de loi n° 40 :

- Demande de surseoir à l’adoption de ce projet de loi;
- Demande de procéder à une consultation nationale sur l’éducation;
- Demande que le gouvernement entame les démarches en vue d’obtenir des élections municipales et scolaires conjointes.

SUIVI : Transmettre la résolution au premier ministre, au ministre de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur, à la députée de Côte-du-Sud, au député de Rivière-du-Loup–Témiscouata, aux maires et préfets de notre région et à l’ensemble des commissions scolaires.

4. DOSSIERS D’INFORMATION

4.1 LISTE DES MEMBRES À JOUR – COMITÉ DE PARENTS 2019-2020

La présidente dépose la liste des membres du comité de parents 2019-2020 pour consultation uniquement. Il n’est pas possible de la diffuser.

4.2 PROCÉDURE LORS DE TEMPÊTES

La présidente rappelle que, advenant des conditions routières difficiles, une rencontre prévue au calendrier pourrait être reportée le 3^e mardi du mois, si cela est nécessaire. Le cas échéant, l’annonce se fera par courriel, entre 16 h et 17 h, le soir même.

4.3 CONVENTION COLLECTIVE DES ENSEIGNANTS – INFORMATION

Madame Chantal Landry souhaite informer les membres que lorsqu’un enseignant ou une enseignante commet un geste d’intimidation ou autre et qu’aucune récidive n’a lieu pendant 11 mois, cet acte est effacé de leur dossier.

Les membres souhaitent que des recherches soient faites afin de vérifier si des démarches sont possibles pour que ce mode de fonctionnement change.

SUIVI : Retour avec de l’information en décembre.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE

Rien de spécial.

5.2 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

A) TRÉSORIÈRE

La trésorière, madame Marie-Lyne Cayouette, informe du solde du budget du comité de parents, en date de ce jour : 6 465,00 \$. 1000,00 \$ est mis de côté pour le Programme de bourses.

B) COMMISSAIRE-PARENT

Monsieur Claude Beaulieu informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du conseil des commissaires, notamment :

- Engagement d'une orthopédagogue;
- Octrois de contrats de construction;
- Demande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour des ajouts d'espace.

C) DÉLÉGUÉ FCPQ

Madame Magali Émond informe les membres que la dernière rencontre a eu lieu les 2 et 3 novembre derniers. Le sujet de cette réunion était le Projet de loi n° 40.

E) COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

Monsieur Claude Beaulieu informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du CCSEHDAA, notamment :

- Élections : Madame Chantal Duval a été élue présidente et madame Hélène April a été élue vice-présidente;
- Dépôt des Règles de régie interne.

F) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Madame Jovette Levasseur Rousseau informe des sujets traités lors de la dernière rencontre du Comité consultatif du transport, notamment :

- Déficit pour le transport du midi : des solutions sont envisagées;
- Zones dangereuses : c'est la municipalité ou la ville qui prend la décision et c'est aussi elles qui payent le transport des enfants dans ces cas.

G) AGENT DE COMMUNICATIONS

Rien de spécial.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2019-11-1132

IL EST PROPOSÉ par Marie-Lyne Cayouette et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE la séance soit levée à 22 h 45.

Prochaine rencontre : Le mardi 3 décembre 2019, à 18 h 30, à La Pocatière.

Héloïde Dionne, secrétaire d'assemblée

Magali Émond, présidente